

Définition – contexte

Le Parc naturel régional de la Sainte-Baume, créé le 20 décembre 2017, rassemble 26 communes à cheval sur les départements du Var et des Bouches-du-Rhône. Il a pour missions de protéger le patrimoine, notamment par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages, de contribuer à l'aménagement du territoire, au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie, d'assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public, de réaliser des actions expérimentales dans les domaines cités ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherches (art R333-1 du Code de l'Environnement).

Les espaces forestiers, occupant 70 % de la surface du Parc, constituent des espaces de vie et d'activités (tourisme, activités de loisirs et de détente, exploitation du bois, maintien des sols et de l'équilibre écologique...) diversifiés et remplissent de multiples fonctions économiques, sociales, paysagères et environnementales. Ces espaces naturels voient leur fréquentation augmenter en période estivale alors que dans le même temps les risques d'incendie de forêt sont à leur maximum.

Dans le cadre du dispositif de la « Garde Régionale Forestière » mis en place par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la prévention du risque incendie de forêt, le Parc naturel régional de la Sainte-Baume **recrute 18 agents de terrain saisonniers pour assurer la sensibilisation du public aux incendies de forêt sur le territoire.**

Missions - activités

Les agents placés sous l'autorité du directeur du Parc seront encadrés par la coordinatrice des écocardes, ainsi qu'un autre écocarde.

Travaillant en binômes ou trinômes, leur rôle consistera à :

- **expliquer** aux usagers de l'espace naturel, les dispositifs qui règlementent l'accès aux massifs forestiers l'été sur le territoire du Parc (niveaux d'alerte, créneaux horaires, zones dérogoires), afin d'éviter leur pénétration dans les espaces sensibles et garantir ainsi leur sécurité
- **réorienter** le public vers des sites sans risque ou des zones d'accueil du public en forêt
- **sensibiliser** les visiteurs sur les bons comportements à adopter en milieu naturel (protection contre la chaleur, interdiction de fumer, utilisation des poubelles...) et distribuer des brochures et dépliants sur la prévention des forêts et les imprudences à ne pas commettre
- **informer** les visiteurs sur l'outil Parc naturel régional et les lieux de découverte du territoire (patrimoines naturel et culturel) et transmettre les messages portés par le Parc de la Sainte-Baume en lien avec sa Charte
- **recenser** quantitativement et qualitativement la fréquentation à proximité des massifs
- **alerter** sur un éventuel départ de feu (fumée suspecte), d'éventuelles incivilités, une pénétration massive de personnes dans les espaces naturels malgré l'interdiction, etc.

Type - durée du contrat

- **Période d'emploi : du 1^{er} juin au 31 août 2021 inclus**
- **Temps de travail :** CDD à temps complet sur la base de 35h/semaine y compris week-end et jours fériés
- **Salaire :** SMIC horaire et remboursement des frais de déplacement réalisés dans le cadre de la mission

Profil recherché

- Capacité de travail en équipe
- Connaissance ou formation en gestion et protection des espaces naturels
- Sensibilité à l'environnement
- Connaissance géographique du territoire du Parc de la Sainte-Baume
- Goût pour la communication orale, contact avec le public, sens de l'écoute et de l'observation
- Aisance relationnelle, rigueur et diplomatie
- Connaissance de la problématique incendie de forêt en milieu méditerranéen
- Respect de la hiérarchie
- Respect d'un planning préétabli (avec des week-ends et jours fériés travaillés)
- Pratique de l'anglais fortement souhaitée, la pratique d'autres langues étrangères serait un plus
- Capacité de travail en extérieur (autonomie en espace naturel, ne pas être sensible à la chaleur)
- Dynamisme et réactivité, bonne résistance physique

Modalités - conditions d'exercice

- **Localisation :** bureau du Syndicat mixte à **PLAN D'AUPS SAINTE-BAUME**, avec déplacements journaliers véhiculés ou pédestres pour se rendre sur les différents sites d'intervention
- **Permis B + véhicule personnel obligatoire**
- **Formation régionale obligatoire** la semaine du 21 juin 2021, au LEGTA d'Aix Valabre à Gardanne (13) ou visioconférence (pris en charge en totalité par la Région)
- **Travail en uniforme :** port d'une tenue vestimentaire spécifique fournie par le Parc et la Région
- **Efforts physiques :** présence régulière sur le terrain nécessitant une bonne condition physique

Recrutement

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à adresser par courriel à :

carole.dantuoni@pnr-saintebaume.fr et copie à secretariat@pnr-saintebaume.fr

Date limite de dépôt des candidatures : **28 mars 2021**

Date prévisionnelle des entretiens : 1^{ère} quinzaine d'avril 2021

Documentation élémentaire : Sur la structure et le projet de Parc naturel régional de la Sainte-Baume :

www.pnr-saintebaume.fr